



**HAL**  
open science

## Prépositions et aspect

Jean-Marie Merle

► **To cite this version:**

Jean-Marie Merle. Prépositions et aspect. *L'information grammaticale*, 2008, 117, p. 52-56. hal-00433875

**HAL Id: hal-00433875**

**<https://hal.science/hal-00433875>**

Submitted on 25 Nov 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Prépositions et aspect

Jean-Marie MERLE  
Université de Provence, UMR 6057

Page 52

### 1. Hypothèse et définition<sup>1</sup>

En tant que modificateur du verbe, la particule adverbiale *a* en anglais a une fonction aspectuelle reconnue (*He went on* = Il continua ; *drink up* = finis ton verre ; cf. N. Quayle 1994, A. Langlais 2001). L'hypothèse avancée ici sera que, en anglais ou en français, les prépositions susceptibles d'exprimer une relation temporelle ou spatiale – dont *sous* fait partie – ont systématiquement, elles aussi, une aptitude particulière à exprimer l'aspect<sup>2</sup>. Le Larousse définit l'aspect comme a/ « la manière dont une chose se présente à la vue » [ce qui définit l'aspect proprement dit] ; b/ « la manière d'envisager quelque chose » [ce qui définit le point de vue]. Aspect et point de vue sont complémentaires : l'aspect caractérise la relation dite par la préposition, tandis que le point de vue caractérise sans nécessairement le matérialiser en discours l'observateur, spécifique ou non, imaginaire ou non, stéréotypé ou non. En intégrant ces deux composantes, on peut redéfinir la fonction de l'aspect comme une saisie référentielle, qui contribue à la mise en place ou à la détermination d'un référent nominal, d'un procès, d'un événement ou d'un état de fait, en en représentant une facette.

On envisagera successivement quelques caractéristiques de la fonction prépositionnelle (§ 2), les relations de repérage qu'elle met en œuvre (repérage sémantico-référentiel, repérage structurel, repérage énonciatif), son asymétrie, sa dépendance ; la relation entre l'aspect et le temps (§ 3) ; le rôle reconnu de la préposition comme marqueur d'aspect (§ 4) ; les locutions en *sous N (de)* dans lesquelles N annonce sans ambiguïté la prépondérance de l'aspect (§ 5) ; l'aptitude de la relation prépositionnelle à confirmer l'aspect d'un procès, à apporter une détermination aspectuelle, à modifier l'interprétation aspectuelle d'un procès, d'un état de fait ou d'un événement (§ 6). L'aspect qui caractérise les relations établies par *sous* est statique, mais il est apte à fournir un terme à un procès atélique et il peut recevoir un statut inchoatif (§ 7), et apte à opérer la saisie d'une relation à une extrémité de la chaîne de transitivité, dans le cas des locutions en *sous N (de)* dans lesquelles N renvoie à un procès nominalisé.

### 2. Quelques caractéristiques de la relation prépositionnelle : repérage structurel (par incidence), repérage sémantico-référentiel, repérage énonciatif (par indexation), dépendance, asymétrie

Il est généralement admis que les prépositions sont des relateurs. La fonction de liage qu'elles opèrent peut se représenter <A Prép B> (cf. *un homme sous antibiotiques / Il regarda sous le lit*), et elle peut s'interpréter dans un sens comme une relation (syntaxique) d'incidence de B à A, *via* la préposition, et dans l'autre sens comme une fonction de repérage référentiel (cf. P. Péroz dans ce volume) de A par rapport à B : dans le premier cas, l'occurrence d'*homme* est caractérisée par le SPrép *sous antibiotiques*, intégré au syntagme, incident au noyau *homme* ; dans le second exemple, le regard reçoit une spécification,

<sup>1</sup> Cet article est paru dans le n° 117 de *l'Information grammaticale*. J'ajoute les numéros de pages là où ils permettent de voir de façon approximative la pagination de la publication. Je remercie vivement Didier Bottineau, Pierre Busuttill, Geneviève Girard, Danielle Leeman, Marie Loiseau, Gérard Mélis, Nigel Quayle, Henry Wyld pour leurs remarques, qui m'ont considérablement aidé.

<sup>2</sup> Cette hypothèse se retrouve en fait, de façon diffuse ou parfois explicite, chez presque tous les auteurs ayant travaillé sur les prépositions – par exemple chez C. Vandeloise (1986), D. Leeman (2006, 2007), L. Melis (2003), P. Cadiot (1997) et, notamment, chez A. Langlais (2000, 2001), dans le cadre d'une approche sémantique.

référentielle, de son complément directionnel *sous le lit*. L'un ou l'autre des termes mis en relation peut être impliqué (cf. *Sous le soleil de Satan* / « A arrivera **après** ») : le titre sert à la fois de thème et de repère référentiel à la totalité du roman ; la distribution syntaxique de la particule *après*, quant à elle, est manifestement adverbiale (*A arrivera après / tôt ou tard / demain*), mais l'adverbe *après* n'en reste pas moins relationnel (*A arrivera après* implique *A arrivera après B*), par anaphore ou par deixis, autrement dit par indexation sur le contexte ou sur les coordonnées situationnelles : que B soit explicite ou non, l'arrivée de A est référentiellement repérée par rapport à B.

La relation prépositionnelle se caractérise d'abord par les deux repérages évoqués ci-dessus, l'un structurel, correspondant à la relation d'incidence, l'autre sémantico-référentiel, qui exploite le sémantisme de la préposition ; cette relation d'interdépendance correspond à une double interprétation d'une même architecture – le N *homme* reçoit l'incidence d'un complément de nom (CdeN), le V *regarda* reçoit l'incidence d'un CDirectionnel, la relation *A arrivera* reçoit l'incidence d'un ajout (co-prédicat) circonstanciel adjoint, qui contribuent respectivement à construire (référentiellement) une désignation nominale, un procès et un événement, dans une relation de solidarité mutuelle (le CdeN et le CdeV sont compléments de..., l'ajout Circ est circonstant de...).

### Page 53

La relation prépositionnelle se caractérise également par son asymétrie (cf. Vandeloise, Cadiot, Melis, Leeman, Langlais), due à la fois au choix pragmatique et thématique d'un terme de départ A dans la relation <A Prép B>, et à l'appréhension d'une relation dans laquelle les stéréotypes (et parfois aussi la logique) de l'expérience humaine occupent une place considérable : ce sont ces éléments qui constituent le point de vue.

La relation prépositionnelle se caractérise aussi par l'absence de marque de temps, qui signale sa dépendance et rend nécessaire en dernier recours son indexation sur une situation, d'énoncé et / ou d'énonciation. Cette indexation – repérage énonciatif – s'opère soit à l'intérieur d'un même énoncé par la voie des relations syntaxiques (par exemple, l'incidence de *après* à la relation *A arrivera* en fait le circonstant d'une situation prospective noncale, c'est-à-dire elle-même indexée sur la situation d'énonciation – tout futur possède une composante aspectuelle et n'est futur que par rapport à une actualité donnée), soit sur un autre énoncé (ainsi, le SPrép *Sous le lit* répondant à *Où sont tes chaussures ?*), soit sur la situation d'énonciation (par exemple, le nexus *Tes chaussures... sous le lit !*). La fonction de liage de la préposition et l'interdépendance qu'elle établit ne sont pas entièrement semblables à la fonction nodale propre au verbe, non pas tant en raison de la dissymétrie de cette relation (la relation verbale est elle aussi orientée), qu'en raison notamment de la dépendance qui la caractérise et de la saisie aspectuelle qui va de pair avec cette dépendance, et qui rend la relation prépositionnelle plutôt apte à représenter un état de fait, ou une facette d'une désignation, d'un état de fait, d'un procès ou d'un événement plutôt qu'un événement ou qu'un procès.

### 3. Le paradoxe de l'aspect et du temps

On affirme souvent que l'aspect est atemporel. Il est certain qu'il peut se matérialiser sans être ni modifié par une quantification temporelle (cf. § 4 et 6), ni porteur de temps verbal : dans les deux exemples suivants, *Il a été puni pour avoir volé une pomme*, ou *Il a été recruté pour voler le collier de la reine*, *avoir volé* et *voler* ne portent pas de marques de temps. Pour autant il est difficile de dissocier l'aspect du temps (cf. Confais 1995) : l'aspect est « *tempus de ratione* » selon Zemb (1978), « *temps impliqué* » selon Guillaume (1965). Le paradoxe tient sans doute à ce que l'aspect ne dit pas le temps, mais que l'aspect verbal est pourtant compatible avec une quantification et que, d'autre part, si l'aspect correspond à une opération de saisie, celle-ci doit être munie de coordonnées. Dans les deux exemples ci-

dessus, *avoir volé* et *voler* signifient respectivement 1/ un point de vue rétrospectif et un aspect accompli indexés sur *Il a été puni* dans le cas de *pour avoir volé* ; et 2/ un point de vue prospectif et un aspect global indexés sur *Il a été recruté* dans le cas de *pour voler*.

La dépendance de l'aspect est multiple : elle peut donner lieu à des manifestations morpho-syntaxiques, mais elle se résout toujours de façon énonciative ; si elle peut donner lieu à des quantifications (cf. § 4 et 6), c'est toujours par rapport à un point de vue. Le paradoxe trouve sa solution : l'aspect (<X-**avoir détruit** Y>) ne dit pas le temps, ni l'actualité, mais il est concerné par le temps (X **a** détruit Y), ou par l'actualité (**Si** X **avait** détruit Y...), dont il est dépendant et dont il reçoit sa pertinence, sa validité et son interprétation, et il n'est donc sans doute pas atemporel, en définitive. Il n'y a dès lors aucune raison pour que l'aspect soit réservé au seul domaine verbal. Quant au « temps impliqué » par cette saisie, selon tel ou tel point de vue (*tempus de ratione*), il correspond à une phase, phase saisie, phase d'un procès, d'un état de fait ou d'un événement. Les phases observées sur les procès peuvent être 1/ inchoative, 2/ égressive ou 3 /intermédiaires – 3a dynamique, 3a1 transitive, ou processive (impliquant une évolution vers un terme, ce qui inclut 3a2 les intransitifs inaccusatifs<sup>3</sup> (*geler, mourir*), puisque leur sujet finit par être affecté) ; ou encore 3b intransitive 3b1 inergative (ex *courir, lire, crier*), 3b2 stative (3b n'impliquant pas d'évolution vers un terme, et impliquant à l'inverse une complétude de tous les instants)... L'aspect global correspond à une saisie d'ensemble (de toutes les phases pertinentes d'un procès donné). Cet inventaire ne signifie pas que tout aspect soit à ramener à un procès, puisque la relation prépositionnelle peut (cf. § 2) structurer l'une des facettes (un aspect) d'un référent (*un homme sous antibiotiques*), d'un procès (*Regarde sous le lit*), d'un événement (X *arrivera après* Y) ou exprimer un état de fait (*Tes chaussures... sous le lit !*) directement indexé sur une situation énonciative.

#### 4. Aspect verbal, aspect non verbal

Le premier des tests de définition de l'aspect verbal passe par l'ajout d'un arbitre prépositionnel : *pendant* + n unités / *en* + n unités s'associent respectivement à un imperfectif (*il a bu pendant / \*en 3 heures* : activité du sujet) ou à un perfectif (*il a détruit sa cabane en / \*pendant 5 secs* : télicité du procès), en vertu de l'aptitude de chacune de ces deux prépositions à fournir un repère non borné (*pendant*) ou borné (*en*). Ce test revient à reconnaître une valeur aspectuelle à la relation prépositionnelle : ce n'est pas la quantification qui est aspectuelle (la mesure du temps dans les deux cas se fait à l'aide du même système de mesure), mais la contribution sémantico-référentielle de la préposition.

Rien d'étonnant, dès lors, à ce que l'aspect exprimé par la relation prépositionnelle entre couramment en concurrence avec l'aspect dit par le co-verbe : cf. en français *Il va s'écrouler / Il est sur le point de s'écrouler, à deux doigts de s'écrouler*, en anglais *He is on the verge of collapsing, The car is under repair<sup>4</sup> / The car is being repaired*, ou en anglo-irlandais (Fryd 1993) *I'm just after taking a mid-term break / I've just taken a mid-term break*, ou encore en français *il est en train de démolir la cabane*, qui n'a pas de concurrent co-verbal.

#### Page 54

Par ailleurs, l'aspect ayant une fonction référentielle, il n'est pas exclusivement associé au verbe : *ex-mari, futur président* comportent des marques d'aspect (révolu ; prospectif). Au sein d'un même énoncé, il peut ainsi y avoir coexistence de plusieurs aspects : dans *Son ex-mari viendra jusqu'à 5h* coexistent *ex-mari* – référence à une relation révolue ;

<sup>3</sup> Les intransitifs inaccusatifs sont nommés ainsi parce que leur sémantisme implique que leur sujet est affecté (sans être à l'accusatif) et qu'il n'est pas à l'origine du procès (ex. <sujet-geler>), alors qu'il l'est dans les intransitifs inergatifs (ex. <sujet-crier>). L'objet est affecté dans *Vincent cassa la branche* (fonctionnement transitif), le sujet dans *la branche cassa* (fonctionnement intransitif inaccusatif) ; on fera le rapprochement avec les structures ergatives (transitives A V B ; intransitives B V ; cf. Lazard 1994).

<sup>4</sup> Merci à D. Bottineau pour cet exemple.

*venir* – référence à un mouvement spatial vers un site repère incluant l'énonciateur et le co-énonciateur ; le futur noncal<sup>5</sup> *viendra* – référence prospective (à partir du présent) et globale à ce mouvement spatial ; *jusqu'à 5h* – qui apporte une télicité (un terme) circonstancielle, bornant la validité de l'événement énoncé.

## 5. Locutions en *sous N (de)* annonçant un aspect

Dans certaines locutions du corpus emprunté à J. Dubois & F. Dubois-Charlier (2004), le nom N annonce de façon explicite le sémantisme de l'aspect. La classification de F. Dubois-Charlier, dans ce volume, en fournit un certain nombre (*sous le voile de, sous le masque de, sous le manteau de, sous couleur de, sous (le) couvert de, sous (la) forme de, sous les traits de, sous un faux nom*). A cette liste, on peut ajouter deux paires intéressantes, *sous le nez de / sous les yeux de* (analysées par G. Girard dans ce volume) et *sous l'angle de / from that angle*.

*Sous le nez de / under the nose of* (ex. 1 à 5)) et *sous les yeux de / under the eyes of* (ex. 6 à 10) se répartissent respectivement la prépondérance de l'aspect et celle du point de vue.

1. In such matters it is the most obvious things which are the most important and which stare at you from **under the nose** without being perceived. (*A Classic English crime*)
2. Heidi Grady is living in a rusty old Toyota in a public car park... right **under the nose of** the council which refuses to house her. (*The Daily Mirror*)
3. [...] ils sont nés **sous mon nez** chez Philippe Savarin [...] (<http://www.le-monde-des-reptiles.com>)
4. Karen wouldn't commit adultery behind Dennis's back, but there was nothing that excited her more than doing it **under his nose**. (Michael Dibdin)
5. [...] si je suis intervenue hier soir, c'est parce que ça venait de se passer **sous mon nez** pratiquement [...] (<http://forum.doctissimo.fr/>)

Ainsi dans l'exemple (1), *the most obvious things* est donné comme observable de façon manifeste (*which stare at you from under the nose*) mais non perçu (*without being perceived*). Dans l'exemple (2), *Heidi Grady is living in a rusty old Toyota in a public car park* est observable par *the council*, qui refuse d'intervenir (*which refuses to house her*). Dans l'exemple (3), *ils sont nés* est donné comme observable pour le locuteur. Dans l'exemple (4), *doing it* renvoie par anaphore à *commit adultery*, et c'est précisément d'en faire un observable (*Karen wouldn't commit adultery behind Dennis's back*) qui nourrit la jouissance de *Karen* (*there was nothing that excited her more*). « *X sous le nez de Y / X under the nose of Y* » donne X comme (aspectuellement) observable, sans dire si X a été observé (ex. 5) ou non (ex. 1), et sans dire s'il y a eu intervention (ex. 5) ou non (ex. 1, 2) de Y, le *nez* servant de repère intermédiaire (d'où certains emplois sarcastiques) : ce qui importe, c'est le repérage – « tel observable, X, repéré par rapport à Y » –, la proximité, l'absence de dissimulation, et éventuellement l'insolence (ex. 2 et 4 – *sous le nez de* comporte une coloration modale appréciative).

« *X sous les yeux de / under the eyes of Y* », en revanche, implique que Y est témoin de X, et que X (ex. 6a : *ils les exécutent* ; 6b : *they execute them* ; 7 : *son décès par crise cardiaque* ; 8a : *la situation de l'adversaire* ; 8b : *an adversary* ; 9 : *this happened* ; 10 : *such an act of violence against humanity would occur*) est toujours et observable et observé, volontairement (ex. 8) ou non (ex. 6), selon le point de vue que matérialise Y (ex. 6a : *leurs proches* ; 6b : *their terrified families* ; 7 : *deux envoyés du gouvernement* ; 8a :

<sup>5</sup> Du latin *nunc* (maintenant). Toute référence au futur est indexée sur une actualité, soit une actualité *noncale*, englobant les coordonnées origine, soit une actualité *toncale* (de *tunc*, alors), en rupture avec les coordonnées origine (*noncal* et *toncal* sont des termes empruntés à Damourette & Pichon, mais définis librement ici ; cf. Merle 1999).

l'administration américaine – fourni par le contexte ; 8b : *the military* ; 9 : *U.S. forces* ; 10 : *our troops*). L'exemple 7 est le titre d'un article qui n'admet pas (modalité interrogative rhétorique) comme conciliables (coordonnant *and*) l'événement envisagé (*this happened*), à savoir le sac du musée de Bagdad, et la présence des troupes américaines comme témoin (*under the eyes of U.S. forces*). L'exemple suivant en est la glose, à l'intérieur de l'article : la gravité des faits ne tient pas seulement à ce qu'ils se soient produits, mais à ce que les troupes en aient été témoin sans intervenir.

6a. Armés jusqu'aux dents, plusieurs dizaines d'hommes en treillis de combat font irruption dans un village à la tombée de la nuit; ils rassemblent la population sur la place principale, puis, listes à la main, sélectionnent un certain nombre de personnes. **Sous les yeux effrayés** de leurs proches, ils les exécutent. (*Le Monde diplomatique*)

6b. **In full sight of** their terrified families, they execute them. (Translated by Ed Emery)

7. [...] son décès par crise cardiaque, le 7 juillet 1998, **sous les yeux de** deux envoyés du gouvernement américain, a levé fort opportunément l'obstacle qu'il représentait à une solution "consensuelle" du problème. (*Le Monde diplomatique*)

8a. Elle permet à la fois d'avoir en permanence **sous les yeux** la situation de l'adversaire [...] (*ibidem*)

8b. This means the military can **keep an eye on** an adversary at all times [...] (Translated by Harry Forster)

9. **Under the eyes of** U.S. Forces and This Happened? (*History News Network*)

10. No one thought such an act of violence against humanity would occur after the occupation of Baghdad and **under the eyes of** our troops. (*ibidem*)

## Page 55

Dans l'exemple 11

11a. Grâce aux mille possibilités nouvelles de la technique : avec zoom, sans zoom, en plongée, en contre-plongée, sous un angle, **sous l'angle opposé**, en travelling, de face, de profil... (*ibidem*)

11b. But on television we could watch Abduzhaparov's accident 30 times over thanks to the new video technology – with zoom, without zoom, top-down, bottom-up, **from** one angle, then **the other**, tracking, full face, profile – and also, interminably, in slow motion. (Trad. Ed Emery)

la complémentarité du point de vue et de l'aspect se répartit entre l'anglais et le français (cf. P. Lauwers, dans ce volume) : *l'angle* en français (11a) correspondant à l'ouverture du champ perçu, autrement dit à l'aspect, tandis que c'est le point de vue qui est privilégié en anglais – *from one angle* dit l'amorce du point de vue, littéralement à partir du (cf. *from*, 11b) sommet de l'angle. En français, *sous tel ou tel angle* se glosera précisément par *sous tel ou tel aspect*, tandis qu'en anglais *from this point of view* est une glose de *from this angle* ; on remarque la même complémentarité entre *de face*, *de profil*, en français (11a), qui dit deux facettes aspectuelles du sujet filmé, et *tracking*, *full face*, *profile*, en anglais, qui matérialise une cible et adopte donc le point de vue de la caméra.

## 6. Concurrence de l'aspect prépositionnel et de l'aspect verbal

La relation prépositionnelle peut :

1) confirmer l'aspect (cf. § 5), notionnel ou construit, associé au procès ; par exemple *Il a bu pendant trois heures d'affilée* : procès inergatif imperfectif ; activité du sujet / *Il a détruit la cabane en cinq secs* : procès transitif perfectif / *Sous le choc il perdit l'équilibre et tomba sur le sol* : procès ponctuels ; enchaînement aoristique ; aspect global.

2) déterminer un même procès en favorisant l'une ou l'autre de deux interprétations aspectuelles ; ainsi *Il a lu son livre* peut recevoir deux interprétations, l'une perfective, téléique : *Il a lu son livre en 3 heures* ; l'autre imperfective, atéléique : *Il a lu son livre pendant trois heures*. *Paul poussa la caisse* peut en recevoir deux également : *Paul poussa la caisse sur le sol* [test : pendant quelques secondes] : interprétation imperfective ; *Paul poussa la caisse sous la table* [test : en un clin d'œil] : interprétation résultative (voir § 7). Dans cette

deuxième paire, on peut considérer que ce n'est pas le sémantisme de la préposition seule qui détermine l'aspect ; ce n'est vrai que dans une certaine mesure, puisque le choix de la préposition est en bonne partie contraint par le sémantisme du site. La fonction syntaxique du SPprép n'est pas la même non plus dans les deux cas (*sur le sol* et *sous la table* sont tous deux co-prédicats, le premier ajout circonstanciel adjoint, incident à *Paul poussa la caisse*, le second ajout appositif – « attribut de l'objet » – incident à *la caisse*<sup>6</sup>).

3) amender l'aspect d'un procès : *Le café est servi*, *La maison est construite* ne peuvent qu'être résultatifs. Il n'y a plus qu'à boire le café, à faire les peintures dans la maison ou à emménager ; cf. *Quand le vin est tiré il faut le boire*. En anglais, il suffit d'introduire un aspect co-verbal pour obtenir un inaccompli (saisie immanente, entre opérativité maximale et résultativité maximale : cf. Joly & O'Kelly) – *Coffee is being served*, *The house is being built* –, ce qui revient à rétablir le dynamisme transitif, processif, pour en faire une saisie, ce qui n'est possible en français qu'au prix d'un remaniement diathétique (*On est en train de...*). Mais si on ajoute un agent, on rétablit la chaîne de transitivité et on obtient un nouvel aspect : *Ici, le café est (toujours) servi par la maîtresse de maison* / *La maison est construite par X* – le premier peut être transitif itératif ; le second transitif imperfectif... Ce que permet de dire la préposition : la transitivité rétablie passe **par**... tel agent<sup>7</sup>. *Il poussa la caisse* reçoit par défaut une interprétation imperfective. L'ajout de *sous la table* apporte une télicité à *Il poussa la caisse sous la table*, et une interprétation résultative.

L'aptitude de la relation prépositionnelle à confirmer l'aspect d'un procès, à trancher entre deux interprétations, à modifier l'interprétation aspectuelle d'un procès, d'un état de fait ou d'un événement confirme le rôle aspectuel de la préposition.

<sup>6</sup> Je définirai l'apposition comme un co-prédicat incident à un support nominal. Ici, *sous la table* est apport et *la caisse* en est le support. Il existe deux façons radicalement différentes d'envisager la relation d'incidence caractérisant l'assemblage prédicatif (à propos de ces deux conceptions, cf. Merle 2006 : 23-28, 2009 : 5-10). Selon la première, dans la relation prédicative prototypique, nouée autour d'un verbe, tous les arguments sont incidents au verbe, y compris le sujet (cf. Cotte 1984, Creissels 1995). La seconde (cf. § 2) distingue le sujet pour ses propriétés saillantes dans la structuration de l'assemblage prédicatif, et considère le sujet comme support, le prédicat comme apport (cf. Guillaume 1971, Joly & O'Kelly 1990). L'intérêt de la première conception, c'est qu'elle envisage globalement chaque énoncé comme une représentation d'événement ou d'état de fait, autour d'un procès. L'intérêt de la seconde, c'est qu'elle prend en compte les propriétés subjectales, mais également l'antécédence référentielle du support subjectal (*la caisse* a une antécédence référentielle par rapport à la position qui lui est assignée) ; elle présente l'avantage non négligeable de rendre compte également des assemblages prédicatifs sans verbes (*Le couteau, dans le tiroir*). Dans *Paul poussa la caisse sous la table*, on a affaire à une relation prédicative, <*Paul poussa la caisse*>, et à une relation co-prédicative, <*la caisse-sous la table*>. La deuxième relation est co-prédicative car elle dépend de la première. Cette dépendance est 1/ syntaxique – la relation co-prédicative se structure sur un élément (*la caisse*) mis en place dans la première relation – ; 2/ logique – le résultat dépend du dynamisme dont il est issu – ; 3/ aspectuelle – l'état de fait résultant est une facette de l'événement. La première relation fournit son support, *la caisse*, à l'apposition, le co-prédicat *sous la table*. Autrement dit, l'apposition (*sous la table*) est incidente à un support appartenant à la structure (*Paul poussa la caisse*) sur laquelle est indexée la relation co-prédicative. On écarte ici deux analyses de cette structure : 1/ celle de *sous la table* comme ajout circonstanciel (qui serait incident à *Il poussa la caisse*), interprétation qui ne correspond pas au sémantisme de cette structure résultative : l'événement n'est pas localisé sous la table ; 2/ celle d'un prédicat complexe [*pousser sous la table la caisse*], pour la raison suivante : ce « prédicat complexe » a besoin de deux supports et de deux relations d'incidence pour se structurer. Référentiellement, c'est *Paul* qui *pousse la caisse*, et le résultat en est que *la caisse* se retrouve *sous la table*. (cf. aussi § 7, ou Merle 2005)

<sup>7</sup> Deux remarques : 1/ Il existe d'autres moyens de faire référence à l'agentivité. Ex. : *Le vélo est cassé... c'est Sophie* (syntaxiquement, on a ici affaire à un prédicat dans un dispositif présentatif ; alors que le complément d'agent, dans *La maison est construite par X*, se présente syntaxiquement comme un co-prédicat, ajout circonstanciel adjoint)... 2/ Le rôle sémantique d'agent peut être représenté de différentes façons, mais la relation prépositionnelle modifie l'aspect en complétant la chaîne de transitivité alors que le présentatif ne le peut pas : la transitivité sémantique est établie dans un autre énoncé, et elle ne peut plus modifier la référence construite dans l'énoncé précédent.

## 7. Transitivité, aspect statique, télicité et inchoation

Le phénomène que l'on vient de mentionner est observable également à l'autre extrémité de la chaîne de transitivité, lorsque N, dans la structure interne de la locution<sup>8</sup> *sous* (dét) N (*de*), correspond à une nominalisation (cf. F. Dubois-Charlier dans ce volume) : *sous l'influence de*, *sous la conduite de*, *sous le charme de*, *sous la protection de*, etc. Le modèle obtenu, X *sous* N *de* Y, fait de X la cible<sup>9</sup> de la transitivité de N, qu'il y ait mention ou non de Y (X *est sous surveillance* / X *est sous la surveillance de* Y), et qu'il y ait ou non perte de contrôle volontaire de X au bénéfice de Y (X *se place sous la protection de* Y / ... *Le pays est sous la menace d'une sécession de la province à majorité albanaise...* (MD). Derrière ces relations, on reconstruit Y *surveille* X, Y *protège* X, Y *menace* X, etc. L'aspect ici est lié à la transitivité : le point de vue se définit à partir de X, qui correspond au patient, c'est-à-dire au terme sémantique du procès nominalisé. *Sous* par son sémantisme matérialise la hiérarchie (conceptuelle) qui caractérise la relation de transitivité, saisie entre le patient et le procès. L'aspect construit ici est très proche de l'aspect qui caractérise la diathèse passive (un référent *sous surveillance* est un référent *surveillé*).

La relation établie par *sous* est une relation statique, qui, donc, ne suppose pas de borne de début ou de fin, et dont seule la dépendance délimite la validité. Pourtant le contexte peut provoquer une interprétation inchoative de cette relation (cf. X *se place sous la protection de* Y par opposition à X *est sous la protection de* Y). C'est notamment le cas dans les structures résultatives, qui associent télicité et inchoation.

La notion de *télicité* renvoie à une propriété, acquise ou construite<sup>10</sup>, celle de posséder une borne ; celle d'*inchoation* renvoie à une opération qui se construit en énoncé, et qui exprime l'amorce d'un procès, d'un événement ou d'un état de fait nouveau.

### Page 56

La relation prépositionnelle est apte à établir la télicité inchoative qui caractérise les structures résultatives. Ces structures se construisent avec des verbes dynamiques mais soit intransitifs (*Burt a roulé sous le train*) soit faiblement transitifs (*Paul a poussé la boîte sous la table*), construisant des procès non bornés notionnellement. Elles comportent deux relations, l'une prédicative, <Burt a roulé>, <Paul a poussé la boîte>, l'autre co-prédicative, qui produit syntaxiquement un nexus, <Burt-sous le train>, <la boîte-sous la table>. Chacun de ces nexus est susceptible d'apporter un terme à un procès qui n'en aurait pas autrement. L'ensemble de la structure résultative constitue un événement, qui est la somme du procès et du résultat exprimé par le nexus. Ce terme n'est pas nécessairement un terme qui clôt le procès (Burt continue peut-être de rouler, Paul de pousser la boîte), mais un terme qui dit l'accès à un état de fait nouveau (Burt se retrouve sous le train, la boîte se retrouve sous la table) : c'est sous forme d'inchoation que s'opère donc la résultativité.

## Conclusions

La relation prépositionnelle a été envisagée comme la saisie d'une des facettes (un aspect) d'un désigné (*un homme sous antibiotiques*), d'un procès (*Regarde sous le lit*), d'un événement (X arrivera **après** Y), ou d'un état de fait (*Tes chaussures... sous le lit ?*).

<sup>8</sup> On n'entrera pas ici dans le débat sur la distinction entre locution et syntagme.

<sup>9</sup> ... au sens d'« élément repéré » – dans la terminologie de Vandeloise 1986 –, mais également au sens où la transitivité de N reçoit X comme cible – ou comme point d'aboutissement.

<sup>10</sup> La télicité peut être « lexicale » (incluse dans le programme sémantique d'un lexème, ex. *mourir*), mais elle demande à être construite en discours : *mourir* est difficilement concevable sans un actant / participant, même si cet actant reste implicite (*Partir, c'est mourir un peu*). La télicité peut se construire de différentes façons : 1/ télicité participiale (*le lac (a / est) gelé = affecté par le gel*) ; 2/ télicité argumentale (*il détruira sa cabane*) ; 3/ télicité circonstancielle (*il court jusqu'à 3h*) ; 4) télicité inchoative des structures "résultatives" (*il a roulé sous le train*) : la borne apportée au procès – télicité – correspond à l'amorce d'un état de fait nouveau – inchoation).



L'asymétrie de la relation prépositionnelle et sa dépendance, caractéristique de toutes les relations non porteuses de temps, ainsi que les relations de repérage qu'elle met en œuvre (repérage sémantico-référentiel, repérage structurel, repérage énonciatif) et qui articulent cette dépendance, la prédisposent à exprimer l'aspect, qui est également dépendance par rapport au temps (le temps tend à être thématique, l'aspect rhématique). L'aptitude de la relation prépositionnelle à se conformer à l'aspect d'un procès, ou à en moduler l'interprétation, le rôle qu'elle est à même de jouer dans la chaîne de transitivité ont été perçus comme un faisceau d'indices étayant l'hypothèse avancée ici : que la préposition susceptible d'exprimer une relation temporelle ou spatiale a une aptitude particulière à dire l'aspect.

Cette hypothèse peut donner lieu à d'autres développements, notamment sur la traduction en anglais des relations prépositionnelles envisagées ici. L'analyse des locutions correspondant au modèle « *sous* N [nominalisation] (*de*) » effectuée au § 7 permet par exemple d'attendre des diathèses passives comme solutions de traduction, ce que confirme abondamment l'étude d'un corpus de traductions. Le fait qu'une langue ait recours à une préposition pour représenter une relation stéréotypée (ex. *sous aucun prétexte*) tandis que l'autre peut recourir à une préposition que l'on peut croire<sup>11</sup> converse ou antagoniste (angl. *on no pretext*), constitue par ailleurs un indice supplémentaire : *on* en anglais n'annule pas *sous*, mais le point de vue et l'aspect changent. Le *prétexte* en français est envisagé comme une couverture, ou une protection ; en anglais, comme un soubassement sur lequel se construit un comportement, une attitude, un stratagème, un refus. D'autres voies sont à envisager encore : les liens bien connus entre aspect et caractérisation, entre aspect et détermination ; mais également – puisque la saisie aspectuelle et l'orientation de la relation prépositionnelle impliquent conjointement un point de vue – la mise en place énonciative et les caractéristiques du point de vue, en gardant à l'esprit que les prépositions permettent elles aussi de représenter des relations conçues à travers le filtre de l'expérience humaine.

### Bibliographie

- Cadiot, Pierre, 1997, *Les prépositions abstraites en français*, Paris, Armand Colin.
- Confais, Jean-Paul, 1995, *Temps, mode, aspect*, Toulouse, PUM.
- Cotte, Pierre, 1984, « Remarques sur les incidences dans la phrase nucléaire du français et de l'anglais », in *Modèles linguistiques*, tome VI, 2, Lille : Presses Universitaires de Lille, p. 129-140.
- Creissels, Denis, 1995, *Éléments de syntaxe générale*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Damourette, Jacques et Edouard Pichon (1911-1940), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. 7 vol., Paris, Editions d'Artrey, réimp. 1970.
- Dubois, Jean & Françoise Dubois-Charlier, 2004, *Locutions en français*, Aix-en-Provence.
- Fryd, Marc, 1993, « A propos de la périphrase *after -ing* en anglo-irlandais », in *Opérations énonciatives et interprétation de l'énoncé*, dir. L. Danon-Boileau & J.-L. Duchet, Paris / Gap, Ophrys.
- Guillaume, Gustave, 1965 [1929], *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, Champion.
- Guillaume, Gustave, 1971, *Leçons de linguistique théorique*, vol. 1, Presses de l'Université de Laval, Québec ; Parsi, Klincksieck.
- Joly, André & Dairine O'Kelly, 1990, *Grammaire systématique de l'anglais*, Paris, Nathan.
- Langlais, Annie, 2000, De *BY* en *BY* : « Airs de famille » d'une catégorie, in *Anglophonia* 8, Toulouse, PUM.
- Langlais, Annie, 2001, De l'espace à l'aspect : *over*, in *Anglophonia* 10, Toulouse, PUM.
- Lazard, Gilbert, 1994, *l'actance*, Paris, PUF.

<sup>11</sup> Vandeloise 1986 montre qu'il n'en est rien.

- Leeman, Danielle, 2006, La préposition française : caractérisation syntaxique de la catégorie, *Modèles linguistiques* 53, p. 7-18.
- Leeman, Danielle, 2007, De la préposition à la locution prépositionnelle, *Modèles linguistiques* 55, p. 7-15.
- Melis, Ludo, 2003, *La préposition en français*, Paris / Gap, Ophrys.
- Merle, Jean-Marie, 2009, Présentation générale de *La prédication* (dir. J.-M. Merle), collection *Faits de Langues*, n° 31-32 Paris, Ophrys, p. 5-12, et <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00374896>.
- Merle, Jean-Marie, 2006, *Structures et référence*, synthèse d'habilitation.
- Merle, Jean-Marie, 2005, Quelques remarques générales sur les prépositions en anglais, et sur *into* et *out of* en particulier, [http://sites.univ-provence.fr/wclaix/jmm/jmm\\_prep.htm](http://sites.univ-provence.fr/wclaix/jmm/jmm_prep.htm); [http://www.up.univ-mrs.fr/wclaix/jmm/jmm\\_prep.rtf](http://www.up.univ-mrs.fr/wclaix/jmm/jmm_prep.rtf); et *Travaux du CLAIIX*, vol. 21, Aix-en-Provence, PUP.
- Merle, Jean-Marie, 1999, Genèse et interprétation des repères hypothétiques en milieu toncal – entre arbitraire et pertinence, in *LINX* n°41, dir. A. Trévis, U. Paris 10 Nanterre : p. 61-74, et <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00250282>.
- Quayle, Nigel, 1994, *UP et le verbe à particule en anglais contemporain*, Lille, PUL.
- Vandeloise, Claude, 1986, *L'espace en français*, Paris, Seuil.
- Zemb, Jean-Marie, 1978, Sprache und Zeit, in *Sprachwissenschaft* 3, p. 119-145.